

(Mieux) trier et réduire ses déchets ?

CATALOGUE D'ANIMATIONS



Animations gratuites à destination des Bruxellois.es !

Le tri des déchets alimentaires devient obligatoire en mai 2023. Bruxelles Environnement propose des animations gratuites pour se préparer à ce changement, et comprendre pourquoi il est si important de trier !

Pas toujours facile d'expliquer pourquoi, en plus des déchets recyclables, il est également important de trier ses déchets organiques ! Ni de répondre à toutes les questions que se posent les citoyen·ne·s pour mettre en place le tri chez eux·elles ...

Informé, expliquer l'utilité du tri et ce que deviendront les différents déchets triés, répondre aux questions, orienter vers la solution la plus adaptée à chacun ... en somme, accompagner les bruxellois·es dans ce changement d'habitude, c'est l'objectif de ces animations « clef sur porte ».

Découvrez-les dans ce catalogue !

Contexte de la démarche

Trier ses déchets alimentaires, c'est donner une seconde vie à ces déchets qui représentent 40 % du contenu de nos sacs blancs. Au plus tard le 31 décembre 2023, partout au sein de l'Union européenne, ces déchets devront être triés pour être recyclés et valorisés. En Région bruxelloise, ce sera le cas en mai 2023.

Cela signifie qu'à partir de cette date, les déchets alimentaires, comme les déchets verts, ne pourront plus se retrouver dans les sacs blancs qui vont à l'incinérateur. Ils seront transformés en compost et en énergie ! Résultat : le nombre de sacs blancs contenant les déchets non recyclables va drastiquement diminuer. C'est pourquoi la Région envisage de collecter des sacs blancs 1 fois par semaine au lieu de 2.

Toutes les communes sont concernées par l'obligation de tri des déchets organiques, et la réduction de fréquence de collecte des sacs blancs sera testée sur 11 communes pilotes (Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ganshoren, Haren, Jette, Neder-Over-Hembeek, Uccle, Watermael Boitsfort, Woluwé-SaintLambert, Woluwé-Saint-Pierre).

Des animations tous publics

Deux catégories d'animation sont proposées :

- **Animations** type ateliers, dédiées aux publics d'acteurs-relais (locataires AIS, groupe en alphabétisation, public de Maisons de Quartiers, Communes, etc.)
- **Interpellations** sous forme de stands ou performances, sur lieux de passage (sur les marchés, brocantes, supermarchés, évènements locaux, ...)

Selon 4 axes thématiques principaux :

- Comprendre les règles de tri des déchets ;
- Éviter le gaspillage alimentaire ;
- Se poser la question du compostage ;
- Réduire ses déchets par différents moyens.

Ce catalogue regroupe les différentes animations disponibles à la commande. La coopérative ERU Urbanisme a été mandatée par Bruxelles environnement pour faire en sorte que ce catalogue soit bien utilisé, pour démarcher les lieux et acteurs et vous accompagner dans votre commande.

Qui peut commander ?

Animations, type ateliers

Toute association, organisme ou structure, qui dispose ou sait rassembler un public-cible d'au moins 15 personnes dans un lieu accessible gratuitement, pour qui le tri et la réduction des déchets demande une introduction / attention particulière.

Interpellations, type stands

La coopérative ERU Urbanisme mobilise les Communes, marchés hebdomadaires, supermarchés, ... pour installer les stands. Si vous organisez un évènement grand public, vous pouvez commander un stand !

Comment Commander ?

Contactez le Facilitateur zéro déchet ou Camille von Knechten 02 539 01 31
facilitateur_zerodechet@environnement.brussels

Autres conditions ?

Cette première série pilote d'animations concerne l'année 2023, dans la limite du volume d'animations disponible, avant évaluation et potentielle reconduction. Pensez à commander votre animation dans les temps !

ANIMATIONS





Animation

Anti-gaspillage alimentaire

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois·es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les aidant à réduire leurs déchets
- Leur partager des “trucs et astuces” pour réduire le gaspillage alimentaire, et ainsi la quantité de déchets organiques jetés.

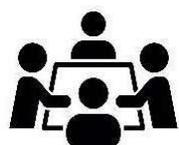


INSTALLATION :

- **Durée d'occupation** : 2h
- **Groupe** : 10 à 15 personnes
- **Matériel nécessaire** : une salle avec des tables et chaises, éventuellement un petit four
- **Spécificité** : animation accessible pour divers âges et niveaux de langue (FR-NL)

CONTENU DE L'ANIMATION :

- **Activité brise-glace** : sous forme de « photo-langage », l'animateur·rice fait ressortir les habitudes alimentaires des participant·e·s pour adapter la suite de l'atelier à leurs réalités.
- **Quizz mouvant** : afin d'aborder divers thèmes comme les dates de péremption, la bonne gestion de son frigo, les bonnes portions, ou encore les trucs et astuces pour une bonne conservation des aliments, des questions seront posées aux participant·e·s qui répondront en se déplaçant dans l'espace. Les sujets seront discutés en groupe et sous-groupes.
- **Atelier « anti-gaspi »** : les participant·es seront invité·e·s à apporter leur pain sec pour un atelier pain perdu, et/ou en fonction du matériel de cuisine disponible sur place un cake aux bananes noires (boding) pourra être cuisiné et dégusté !



Animation

Réduction des déchets

OBJECTIF :

- Préparer les bruxellois·es aux changements de collecte à venir, dans la mesure où ce sont des conseils qui devraient leur permettre de réduire leurs quantités de déchets et donc leur « besoin » en matière de fréquence de collectes ;
- Leur partager les motivations à réduire les déchets en lien avec les modes de consommation ;
- Leur présenter les conseils pratiques pour réduire les déchets en mettant en avant un mode de vie plus économique (eau du robinet, 2e main, objetothèque, DIY, ...) ainsi que des conseils qui sont accessibles au plus grand nombre ;
- Les aider à modifier leurs représentations en matière de réduction des déchets.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation** : 2h
- **Groupe** : 15 personnes
- **Matériel nécessaire** : une salle avec des tables et chaises
- **Spécificité** : animation accessible pour divers âges et niveaux de langue (FR-NL)

CONTENU DE L'ANIMATION :

- **Activité brise-glace** : sous forme de « photo-langage », l'animateur·rice fait ressortir des discours de participant·e·s les « R » et les note sur un tableau visible par tous·tes (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) ;
- **Animation « je sors les déchets »** : les participant·e·s piochent un déchet dans un sac blanc et discutent à partir des 5 « R » du devenir du déchet. Pour le « R » de recycler, les participant·e·s devront choisir dans quel sac mettre l'objet ;
- **Atelier zéro déchet** : en fonction de la saison, diverses possibilités de DIY (furoshiki avant Noël, dentifrice, nettoie-tout, beeswrap,...)
- **Conclusion** : discussion collective finale pour recueillir les impressions des participant·e·s

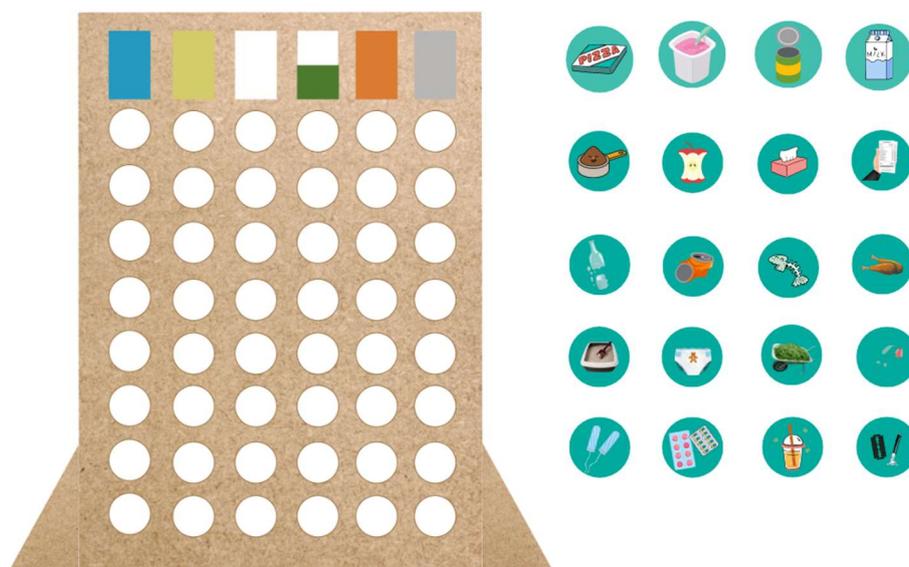


Animation

Trier ses déchets

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois·es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les aidant à réduire leurs déchets
- Rappeler des règles de base du tri à Bruxelles et également, pour ceux qui le désirent, aller plus loin en abordant la réduction de nos déchets
- Permettre aux bruxellois de réaliser qu'avec le tri obligatoire des emballages et bientôt des déchets alimentaires, le sac blanc devient très petit.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation** : 2h
- **Groupe** : 10 à 15 personnes
- **Matériel nécessaire** : une salle avec des tables et chaises
- **Spécificité** : animation accessible pour divers âges

CONTENU DE L'ANIMATION :

- **Activité brise-glace** : Activité brise-glace sous forme de photolangage pour faire connaissance et introduire le sujet

- **Puissance 4 des déchets** :
 - Jeu collectif autour du puissance 4 des déchets pour rappeler ensemble les règles de tri

 - Discussion autour de la réduction des déchets avec émergences de solutions concrètes du quotidien

- **Retour d'expérience** : chacun exprime son ressenti et ce que l'atelier a apporté ou les freins qui persistent



Animation • Compostage et tri des déchets alimentaires déchets

OBJECTIF :

- Préparer les bruxellois-es à participer au tri des déchets alimentaires, en lien avec l'obligation dès mai 2023 de ne plus jeter leurs déchets alimentaires dans la poubelle blanche ;
- Clarifier les pistes alternatives à la poubelle orange, pour leur permettre de faire le meilleur choix pour leur ménage ;
- Les motiver à participer au tri et compostage des déchets alimentaires (organiques).



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 2h
- **Groupe :** max. 25 personnes
- **Matériel nécessaire :** une salle avec des tables et chaises (éventuellement projecteur et écran, sans obligation)
- **Spécificité :** animation accessible pour divers âges et niveaux de langue (FR-NL)

CONTENU DE L'ANIMATION :

L'ensemble de l'animation se déroulera de manière participative. L'animateur proposera des moments d'interaction et d'échange afin d'aider les participants à construire et assimiler l'information.

- **Faire connaissance** : discussion collective en partant du vécu des participant·e·s : que font-ils de leurs déchets alimentaires ? sont-ils au courant de l'obligation de tri des déchets alimentaires dès mai 2023 ? Chacun·e sera invité·e à déposer ses émotions et ressentis, ainsi les attentes des participant·e·s seront ciblées afin de susciter leur intérêt ;
- **Les différentes solutions** : seront présentées le compostage à domicile (jardin, appartement), le compostage de quartier, le bokashi, l'utilisation du sac orange, etc. Pour bien visualiser les possibilités, l'animateur·rice s'appuiera e.a sur du **matériel de démonstration** ;
- **Les différentes techniques** : composter peut se faire de plusieurs manières différentes et chaque technique présente ses avantages et ses inconvénients. Toutes les questions des participant·e·s trouveront une réponse : à propos du tri des déchets alimentaires, de la mise en œuvre pratique, des ressources à disposition (outils, associations, formations, ...), etc.
- **Conclusion** : un tour de table clôturera l'animation. Chacun·e pourra s'exprimer sur ses impressions suite à l'atelier, et identifier la solution qui semble mieux lui convenir pour répondre à l'obligation du tri des déchets alimentaires

INTERPEL- LATIONS





Stand Anti-gaspillage alimentaire

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois-es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les aidant à réduire leurs déchets ;
- Leur partager des “trucs et astuces” pour réduire le gaspillage alimentaire, et ainsi la quantité de déchets organiques jetés.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 5h
- **Scénographie, matériel :** 1 tonnelle, 2 tables, 2 chaises, 1 frigo en carton, des produits et des explications, 2 nappes à carreaux
- **Espace nécessaire :** 3x3 minimum

CONTENU DU STAND :

- **Zone frigo, conservation / rangement** : un frigo en carton est utilisé comme support didactique et des conseils de conservation, rangement et accommodation des restes sont donnés ;
- **Information sur les portions** : conseils pour limiter ou contrôler ses restes, présentation des données moyennes des bonnes portions pour différents aliments et verres à moutarde pour visualiser ces portions moyennes pour une ou deux personnes ;
- **« Les trucs » pour le pain** : tous les conseils pour conserver son pain frais, et transformer son pain sec ;
- **« Le truc de l'œuf »** : comment savoir si son œuf est encore bon à manger ;
- **Zone DLC et DDM** : comprendre la différence entre date limite de conservation et date de durabilité minimale
- **Quizz anti-gaspi** : un jeu de cartes questions/réponses teste les connaissances des participant-es !
- **Mémo récapitulatif des trucs et astuces** : distribution pour tout le monde ...





Stand Réduction des déchets

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois·es aux changements de collecte à venir, dans la mesure où ce sont des conseils qui devraient leur permettre de réduire leurs quantités de déchets et donc leur « besoin » en matière de fréquence de collectes ;
- Leur partager les motivations à réduire les déchets en lien avec les modes de consommation ;
- Leur présenter les conseils pratiques pour réduire les déchets en mettant en avant un mode de vie plus économique (eau du robinet, 2e main, objetothèque, DIY, ...) ainsi que des conseils qui sont accessibles au plus grand nombre ;
- Les aider à modifier leurs représentations en matière de réduction des déchets.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 5h
- **Scénographie, matériel :** 1 tonnelle, 2 tables, 2 chaises, 2 nappes, matériel didactique
- **Espace nécessaire :** 3x3 minimum

CONTENU DU STAND :

- **La vitrine du zéro déchet :** montrer les solutions au jetable, permettre aux passant·e·s de les toucher, les tester, s'imaginer un mode de vie zéro déchet. Un carnet des bonnes adresses à Bruxelles sera également à disposition sur le stand pour informer au mieux les passant·e·s des initiatives qui les entourent.
- **Sacs à vrac :** distribution (passive) de petits sacs à vrac aux passant·e·s intéressé·e·s, avec une sérigraphie type « je réduis mes déchets » avec le logo des Bruxelles Environnement. L'animation est adaptable (exemple action « furoshiki » dans les marchés de Noël)





Stand

Tri des déchets

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois-es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les aidant à trier leurs déchets ;
- Leur permettre d'apprendre l'importance du tri de manière ludique.

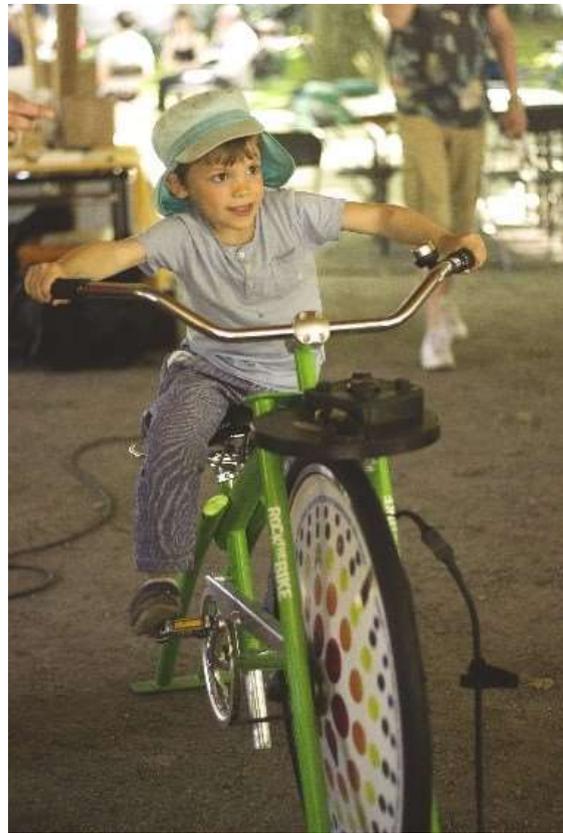


INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 4h30
- **Scénographie, matériel :** 1 tonnelle, 1 table, des vélos produisant de l'énergie, un écran de 75 pouces, et un panier de basket de 3 mètres de haut et de large
- **Espace nécessaire :** 6x3 minimum (+ 3m de hauteur)

CONTENU DE L'INTERPELLATION :

- **Basket ball** : à chaque panier sa poubelle et sa couleur de tri, et chaque ballon son propre déchet (dessiné). Ce jeu d'adresse permettra d'aborder différentes questions : Comment reconnaître les déchets ? Comment les trier ? Où et comment les jeter ?
- **Puzzles** : des puzzles retraçant le parcours de vie des déchets seront disponibles sur des tables
- **« Vellow Energy »** : un vélo statique qui crée de l'énergie. Lorsque l'on s'y installe et qu'on pédale, des vidéos sur les déchets organiques se lancent sur l'écran placé en face. Elles permettent de comprendre pourquoi il faut trier !





Stand • Compostage et tri des déchets alimentaires

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois-es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les motivant à trier et composter leurs déchets organiques ;
- Les informer et les aider à choisir la solution de tri / compostage qui convient le mieux à leur ménage.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 4h (ou 2 x 4h selon les ressources disponibles)
- **Scénographie, matériel :** 1 tonnelle, 1 table, 2 chaises, des affiches, une farde didactique et des flyers. Selon le cas : bac de plantation, terrarium de décomposeurs, espace Démo (échantillon de compost, vermicompostière, fût, échantillon de déchets alimentaires, etc.), jeux, ...
- **Espace nécessaire :** 3x3 minimum

CONTENU DE L'INTERPELLATION :

- **Interpellation** : la discussion avec les passant·e·s sera entamée en partant de leur vécu et de ce qu'ils font de leurs déchets alimentaires (tri, compost, aucun des deux, éventuelles difficultés rencontrées)
- **Les différentes solutions** : pour répondre à la nouvelle obligation de tri à venir, différentes techniques seront présentées (compostage à domicile - jardin, appartement, compostage de quartier, vermicompostière, utilisation du sac orange, etc.)
- **Dépliant d'information** : pour visualiser les différentes possibilités, le dépliant « les aliments pas dans le sac blanc » sera à disposition (entre autres), ainsi que sur le matériel de démonstration. Seront abordés les différentes techniques de compostage (y compris les avantages et les inconvénients), le tri des déchets alimentaires, la mise en œuvre pratique, les ressources à disposition (outils, associations, formations, ...), etc.



Performance artistique

MOTAMO

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois·es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les interpellant avec humour

INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 30 min
- **Installation, scénographie, matériel :** selon le lieu de représentation, système sonore d'amplification à prévoir ou pas
- **Espace nécessaire :** 4x3m

CONTENU DE LA PERFORMANCE :

Créé par Thierry de Coster en 2015, MOTAMO rassemble la crème des improvisateurs du pays qui comptent tous plus de 20 ans d'expérience en improvisation théâtrale. Sur base de mots piochés par les passant·e·s, les artistes improviseront sur le thème du tri des déchets organiques.

